

بسم الله الرحمن الرحيم



Sudan University of Sciences and Technology

College of Graduate Studies

Étude syntaxique et sémantique de certains verbes français

« Prendre, faire, mettre »

Syntactic and semantic study of some French verbs

'To take, to make, to put'

دراسة نحوية و دلالية لبعض الأفعال الفرنسية

« Prendre, faire, mettre »

Thesis submitted in partial fulfillment for the requirement of M.A degree in
French language

By:

Mohidin Osman Gadam Ahmed

«Bachelor of French language, 2012, Sudan University of Sciences and Technology »

Supervisor:

Dr. Ahmed Hamid Mohamed

November 2016

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à:

Mes parents

Remerciements

Je tiens à remercier monsieur Dr: AHMED Hamid Mohammed pour la direction de ma recherche et pour sa disponibilité.

Mes remerciements et hommage sont dus à ma famille pour les encouragements pour achever ce travail.

Mes remerciements vont également à mes collègues de département de français à l'université de Soudan notamment M, Mohammed al amin, Mm Najla Salim pour leur soutiens, et leurs aides inestimables.

Mes remerciements sont adressés à mes amis M. Abuzar Abdelbagi, Maki Ismail, Amina Bint wahb, qui ont bien voulu lire mon travail et y apporter leurs contribution ; leurs remarques ; leurs commentaires et leurs encouragement.

مستلخص البحث

أصبح الإهتمام باللغات الأجنبية أمراً مهماً في الآونة الأخيرة ,نسبه لظهور التكنولوجيا الحديثة الأمر الذي يتطلب دراسة تلك اللغات بأفضل الوسائل , ولكن نتجت عن هذه الحداثة بعض الصعوبات التي تواجه دارسي تلك اللغات وبالأخص اللغة الفرنسية سيما وأن الأفعال التي تلعب دوراً مهماً في تركيبية الجملة الفرنسية والأمر الذي يجب أن يولى إهتمام الدارسين. حيث يعتبر الفعل غصراً أساسياً في الجملة الفرنسية ، وتتميز الأفعال بالقدرة على الحركة في بناء ومكونات الجملة بحيث تأخذ أشكال ودلالات مختلفة في كل سياق.

هدفت الدراسة لتوضيح وظائف الأفعال نحويًا و دلاليًا من خلال ثلاثة أفعال وهي (prendre, faire et mettre) مع الأخذ في الإعتبار قدرة هذه الأفعال على الحركة في الجملة التي يمكن أن تعطي وظيفة نحوية وقيمة دلالية.

هناك عدة أسباب دفعت الدارس لاختيار موضوع الدراسة;أولاً : إهتمام الباحث بمكونات الجملة الفرنسية ككل والفعل بصفة خاصة و يعتبر الفعل جزءاً أساسياً من الجملة ، ثانياً : وجود صعوبات لدى دارسي اللغة الفرنسية حول كيفية إستخدام الأفعال موضع الدراسة في سياقات مختلفة.

إتبع الدارس منهج تحليلي وصفي لدراسة هذه الصعوبات , حيث أوضحت الدراسة أن هناك صعوبات تواجه الدارسين للغة الفرنسية في الوظائف النحوية والقيمة الدلالية للأفعال المعنية بالدراسة وكذلك الدور الذي تؤديه هذه الأفعال في الجملة.

توصلت الدراسة إلى ما يلي :-

- وجود صعوبات لدي معظم المعنيين بالدراسة فيما يتعلق بإستخدام الفعل (mettre) في دلالاته المعنوية.
- وجود صعوبات لدي بعض المعنيين بالدراسة في استخدامهم للفعل (Prendre)
- وجود صعوبات في فهم الاستخدام الدلالي للفعل (faire)
- وجود فجوة في الوظيفة النحوية والقيمة الدلالية للأفعال المعنية بالدراسة.

توصيات:

- 1- التركيز على التمارين الفعالة.
- 2- تكثيف الكورسات فيما يتعلق بالوظائف النحوية للأفعال موضوع الدراسة.
- 3- ضرورة تبني منهج فعّال مهتم بالمسائل النحوية والدلالية.

Abstract

The study of foreign languages has become a vital need of the time been, because of the modern technology, which requires modern equipment to be delivered appropriately, but this modernity has a huge impact on the results of students, especially those who study foreign languages and particularly the French language, because the formation of "verbs" in French, play an important role in the sentence structure and requires an additional effort by the students to understand.

The verb is an essential element in the formation of the French sentences, and characterized by the ability of moving in the components of the sentences structure, the verb can take different forms depending on its position and its context.

The main objective of the study is based on the explanation of the syntax function and semantic role of the verb by examining three verbs (to take, to put and to do), taking into account the capacity of these verbs in changing the functions and meanings.

There are several reasons motivated the researcher to choose the topic, firstly, the researcher is interested by the components of French sentences, in particular the verb which is a central part of the French sentence, secondly, there are many difficulties which are opposite to the students of the French language on the use of verbs mentioned above in specific contexts.

The researcher used the descriptive and analytical methodology to study the obstacles facing the French language learners in terms of syntactic and semantic features of verbs and role in the formation of the French sentence.

The study found the following:

- The majority of students concerned by this study have some difficulties in using the verb (to put) in its semantic significance.
- The students concerned, have some difficulties in using the verb (to take).
- The students concerned, have some difficulties in understanding the syntax function of the verb (to do).
- There is a gap between the grammatical function and the semantic value of the verbs of the study.

Recommendations:

1. Stressing on the effective exercises.
2. Intensify Courses regarding the grammatical functions of the verbs of the study.
3. The necessity of adopting an effective method of grammatical and semantical issues.

Resumé

L'étude des langues étrangères est devenue un besoin vital de l'époque, en raison de la technologie moderne, qui exige des équipements modernes pour être livré de manière appropriée, mais cette modernité a un impact énorme sur les résultats des étudiants, en particulier ceux qui étudient les langues étrangères et en particulier la langue française, parce que la formation des «verbes» en français joue un rôle important dans la structure de la phrase et exige un effort supplémentaire des étudiants pour comprendre.

Le verbe est un élément essentiel dans la formation des phrases françaises, et caractérisé par la capacité de se déplacer dans les composantes de la structure des phrases, le verbe peut prendre des formes différentes en fonction de sa position et de son contexte.

L'objectif principal de l'étude est basé sur l'explication de la fonction syntaxique et le rôle sémantique du verbe en examinant trois verbes (prendre, mettre et faire), en tenant compte de la capacité de ces verbes à changer les fonctions et les significations.

Il ya plusieurs raisons qui ont motivé le chercheur à choisir le sujet, d'abord le chercheur s'intéresse aux composantes des phrases françaises, en particulier au verbe qui est une partie centrale de la phrase française, deuxièmement, il ya beaucoup de difficultés qui sont opposées à la Les étudiants de la langue française sur l'utilisation des verbes mentionnés ci-dessus dans des contextes spécifiques.

Le chercheur a appliqué une méthodologie descriptive et analytique pour étudier les obstacles auxquels sont confrontés les apprenants de langue française en termes de caractéristiques syntaxiques et sémantiques des verbes et leur rôle dans la formation de la phrase française.

L'étude a révélé ce qui suit:

- La majorité des étudiants concernés par cette étude ont des difficultés à utiliser le verbe (mettre) dans sa signification sémantique.
- Les élèves concernés, ont des difficultés à utiliser le verbe (prendre).
- Les étudiants concernés, ont quelques difficultés à comprendre la fonction syntaxique du verbe (faire).
- Il existe une lacune entre la fonction grammaticale et la valeur sémantique des verbes de l'étude.

Recommandations:

1. stresser les exercices efficaces.
2. Intensifier les cours concernant les fonctions grammaticales des verbes de l'étude.
3. La nécessité d'adopter une méthode efficace de questions grammaticales et sémantiques.

Introduction générale

La diffusion du français, comme langue des cultures, des savoirs et des techniques en France et ailleurs, est beaucoup encourageante ainsi, nous nous persuadons volontiers de prestige encore vivace de la linguistique et son apprentissage y sont pour beaucoup, signe d'un grand intérêt Scientifique et Professionnel.

Nous allons étudier un sujet portant sur une partie de la linguistique, et qui cherche à décrire la langue prenant en considération que c'est un champ qui entre en interaction avec plusieurs sciences qui ensuite prennent la langue comme un objet d'étude. Or, la construction de la phrase contient un élément qui pose des difficultés aux apprenants du FLE, d'où vient le choix du sujet de notre étude. Le sujet en dedans duquel nous posons notre travail qui s'intitule

«Etude de la structure verbale de certains verbes français : « prendre, faire, mettre».

Le verbe est considéré comme un élément de base de la phrase, il est également caractérisé par l'aptitude de se mobiliser à travers toute la composition de la phrase, il entre aussi en relation de dépendance et inter - dépendance avec les autres constitutions phrastique comme, sujet, adjectif, adverbe ou un autre verbe. Il est également connu par sa capacité de s'apporter une modification par des constituants de la phrase, selon sa mobilité au sein de phrase, peut donner une fonction syntaxique et un rôle sémantique.

Plusieurs raisons nous ont poussé à traiter un tel sujet, premièrement, nous sommes trop intéressé par les composantes de la phrase française dont le verbe est un élément fondamental, deuxièmement, il a y des lacunes remarquables chez les apprenants quant à l'usage des certains verbes dans certains contextes déterminés. Dans ce sens, nous mettons l'accent sur l'étude de quelques verbes français « faire,

prendre, mettre » pensons à faire très bien attention à leurs fonctions syntaxiques et leurs rôles sémantiques.

L'objectif principal de cette étude, c'est de montrer et d'expliquer la différence existante entre la position du verbe dans la phrase, sa valeur sémantique, et le rôle qu'il peut jouer.

La question de la recherche.

Quelle fonction syntaxique et rôle sémantique peut être joué(e) par des verbes au sein de la phrase?

A partir d'une méthodologie descriptive et analytique que nous allons achever ce travail de recherche.

Cette recherche se développe en trois chapitres:

- Le premier chapitre, dans ce nous aborderons les définitions principales qui sont essentielles à l'étude comme. (linguistique, grammaire, syntaxe, sémantique, le verbe ...etc.)
- Dans Le deuxième chapitre, nous traitons la construction verbale dans la grammaire traditionnelle en s'appuyant sur les verbes de l'étude « faire, prendre, mettre » en les illustrant par des exemples, en précisant le placement de verbe au sein de la phrase et en faisant aussi le rapport de la valeur syntaxique et le rôle sémantique des verbes.
- Le troisième chapitre, se consacre à l'analyse de recueil de données se destineront aux étudiants de master, sixième promotion, pour répondre à la question posée. finalement, cette recherche va se terminer par une conclusion où nous synthétisons les points essentiels et la recommandation ainsi nous ouvrirons l'étude vers d'autre.

Premier chapitre

« Aspect théorique »

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons définir les termes principaux comme la linguistique, la grammaire, la grammaire traditionnelle, la syntaxe, la sémantique, le sens, la signification, la phrase et le verbe, et ainsi de suite toutes les notions qui sont essentielles pour l'étude. Nous expliquons les critères des fonctions syntaxiques, de plus, les notions de l'énoncé, l'énonciation puisque nous parlons de la construction verbale en français.

1.1 la linguistique

D'après LE ROBERT et CLE (2012;589) la linguistique est

« science qui étudie la description du langage »

Nous remarquons que cette définition résume que la linguistique étudie la langue elle-même et pour elle-même, de plus, cette étude concerne la connaissance du langage ou l'apprentissage des langues étrangères.

Selon LA ROUSSE Maxi poche (2008:811)

« Science qui a pour objet l'étude du langage et des langues »

Selon introduction à la linguistique (2007:9)

« La linguistique générale se divise en trois grandes branches essentielles, chacune peut, en outre dans son approche, se consacrer à un ou plusieurs aspects de la langue qui définisse autant de domaines de la linguistique ».

1.1.2 Les branches de la linguistique

Ces branches, privilégient les études linguistiques en générale :

1.1.3 Linguistique descriptive

S'intéresse à l'évolution des langues et aussi s'attache à décrire les changements linguistiques.

1.1.4 Linguistique historique

Lorsque la linguistique compare des états de langues différentes pour établir sur la base de correspondances grammaticales des parentés génétiques.

1.1.5 Linguistique typologique

Classe les langues à partir de leur organisation interne selon un critère morphologique ou syntaxique.

1.2.6 Les domaines de la linguistique

Chacun des domaines de la linguistique privilégie un aspect de l'objet langue ainsi divisé en plusieurs niveaux d'analyse consacrés à une unité spécifique.

Domaines de l'analyse linguistique

1.2.7 phonétique: qui est l'étude scientifique des sons de la parole.

1.2.8 Phonologie: est l'étude de la face sonore du langage, elle envisage les phonèmes en fonction de leur rôle dans la communication linguistique.

1.2.8 Morphologie: est l'étude des unités significatives de formes des mots d'une langue (ibid. 2007.10).

2.2 la grammaire

Selon LEROBERT et CIE(2012.475), la grammaire est

« Ensemble des règles qu'il faut connaître et suivre pour écrire et parler correctement une langue».

Nous supposons que cette définition met l'accent sur les connaissances des règles qui composent la langue en plus, pour s'exprimer ou écrire, il est exigeant de connaître ces règles de la grammaire.

Dans la grammaire méthodique du français (1994.22), la grammaire est:

« Une matière d'enseignement et une activité scolaire ».

Nous trouvons que cette définition est plutôt philosophique parce qu'il voit la grammaire comme activité réflexive sur le fonctionnement et sur l'usage des langues.

Comme discipline générale vouée à la description des langues, la grammaire- aujourd'hui synonyme de linguistique- se présente comme un ensemble mixte d'observation de découverte, on distingue quatre branches ou type de grammaire:

1.2.1 La grammaire synchronique: qui décrit un état donné d'une langue, qu'il soit contemporain ou ancien.

1.2.2 La grammaire diachronique: qui étudie les différentes étapes de l'évolution d'une langue.

1.2.3 La grammaire comparée: qui confronte deux ou plusieurs domaines pour établir entre elles des différences et des ressemblances.

1.2.4 La grammaire générale: qui se propose de dégager les règles générales qui président l'économie et au fonctionnement du langage humain.(Ibid., 1994.23.24).

A partir de tout ce qui est précédé, la grammaire comme discipline a sa spécialité, qui s'intéresse aux règles, mais aussi traite les éléments du langage avec leurs variations et leurs combinaisons.

1.3 grammaire traditionnelle

Dans linguistique, grammaire traditionnelle est un nom de couverture pour la collection de concepts et d'idées au sujet de la structure de la langue que les sociétés occidentales ont reçue du Grec antique et des sources romaines. Le terme est employé pour distinguer ces idées de ceux de la linguistique contemporaine, ce qui sont prévus pour s'appliquer à une gamme beaucoup plus large des langues, et pour corriger un certain nombre d'erreurs dans la grammaire traditionnelle.

Malgré le fait que moderne linguistique rejets il, la grammaire traditionnelle est toujours l'épine dorsale de l'instruction de grammaire donnée à la population générale dans les pays occidentaux. En tant que tels, tandis que très peu de gens ont rencontré linguistique, presque tout le monde dans une culture occidentale moderne rencontre la grammaire traditionnelle. C'est l'une des grandes difficultés que les linguistes font face à quand ils essayent d'expliquer leurs idées au grand public.

1.3.1 Grammaire traditionnelle et grammaire prescriptive

Tandis qu'il y a un grand recouvrement entre la grammaire traditionnelle et grammaire prescriptive, ils ne sont pas entièrement la même chose. La grammaire traditionnelle est la meilleure pensée de comme ensemble de

descriptif concepts employés par presque tous les travaux prescriptifs sur la grammaire. Les critiques des linguistes de la grammaire prescriptive prennent souvent la forme de préciser que la prohibition d'utilisation en question est énoncée en termes de concept de la grammaire traditionnelle que la linguistique moderne a rejeté. Traditions grammaticales spécifiques à une langue. La grammaire traditionnelle n'est pas une théorie unifiée qui essaye d'expliquer la structure de toutes les langues avec un ensemble unique de concepts (de même que le but de la linguistique). Il est réduit en fragments dans différentes traditions pour différentes langues, chacun d'eux avec son propre vocabulaire et analyse traditionnels. Chacun d'eux représente une adaptation de la grammaire latine à une langue européenne particulière.

Par exemple, quelle grammaire traditionnelle anglaise appelle à objet direct, dans la grammaire traditionnelle espagnole s'appelle directo de complemento; La grammaire traditionnelle anglaise complément direct n'appelle pas notion "directo de objeto" d'Espagnol il "directo de objeto."

1.3.2 Linguistique et grammaire traditionnelle

La linguistique moderne doit une dette très grande à la grammaire traditionnelle, mais il part de lui énormément, des manières suivantes:

Objectifs de linguistique à être généralités, et pour fournir une manière appropriée de l'analyse tous langues, et les comparant entre eux. La grammaire traditionnelle est habituellement concernée par une langue, et quand il a été appliqué aux langues non-européennes, il a très inadéquat très souvent prouvé.

La linguistique a de plus larges influences que la grammaire traditionnelle a. Par exemple, la linguistique moderne doit autant d'une dette à Panini' grammaire de s de Sanskrit comme il fait à la grammaire latine et grecque.

La linguistique est de beaucoup de manières plus d'une manière descriptive rigoureuses, parce qu'il va après description précise en tant que sa propre extrémité. Dans la grammaire traditionnelle, la description est souvent seulement des moyens vers le conseil de formulation d'utilisation.

1.3.3 Les enjeux de l'enseignement de la grammaire

L'enseignement de la grammaire a connu les mêmes dérives que celui de la lecture: le renoncement à respecter une progression rigoureuse dans l'espoir illusoire de faire de la rencontre des textes le déclencheur de l'observation et de l'analyse des mécanismes de la langue.

L'enseignement de la lecture exige que l'on fasse découvrir à l'élève les relations grapho-phonologiques dans un ordre précis défini par des critères de fréquence et de complexité croissantes. De même, l'enseignement de la grammaire impose que l'on fasse analyser les règles d'organisation de la langue en les hiérarchisant selon leur degré de complexité et de fréquence. Dans un cas comme dans l'autre, on a sacrifié inconsidérément la progression rigoureuse, seule garante d'un apprentissage efficace, en abandonnant l'articulation logique de l'apprentissage au profit de la rencontre aléatoire de textes.

Disons le clairement que l'étude réfléchie de la grammaire ne saurait être annexée à la fréquentation occasionnelle d'un texte de lecture. Elle répond à une logique interne qui permet de décrire le système en allant du plus simple au plus complexe, du plus fréquent au plus rare. Il est hors de question de renoncer à l'analyse logiquement programmée de la grammaire sous prétexte que l'observation des mécanismes de la langue n'aurait d'autre intérêt que de tenter de formaliser les structures des textes au fil de leur découverte. Pour la grammaire, comme pour la lecture d'ailleurs, on a voulu abusivement appliquer le modèle de l'expert à l'apprenti. Ici et là on a mis la charrue avant les bœufs.

Ce n'est en effet que lorsqu'un élève a dominé l'analyse des structures, des procédures et des catégories de la langue, qu'alors, à la lecture d'un texte, il découvrira la virtuosité d'un auteur à les utiliser ou... à les contredire; alors et alors seulement, la reconnaissance des faits grammaticaux mis en œuvre éclaireront la construction du sens d'un texte sans en troubler le cours naturel. Mais avant que ces savoirs et savoir-faire grammaticaux puissent s'inscrire dans la lecture d'un texte sans en congédier le sens, il faudra les avoir acquis de façon progressive et systématique. Trop tôt imposée, la grammaire dite « textuelle » pervertit la relation naturelle au texte et rend chaotique l'étude du système grammatical. En d'autres termes, c'est la grammaire qui dicte sa loi aux phrases et aux textes et non le contraire : elle les convoque en fonction des besoins de l'analyse. Si l'explication de texte peut parfois s'appuyer sur l'analyse grammaticale, elle ne peut en aucun cas en être le seul prétexte. En remplaçant la « leçon de grammaire » qui occupait une place précise dans une suite organisée d'analyses par la « séquence d'observation réfléchie de la langue », sorte de parenthèse dans la lecture d'un texte, on a induit deux conséquences aussi fâcheuses l'une que l'autre : d'une part la rupture du fil de la compréhension sensible du texte par une inopportune distanciation, d'autre part l'émergence inopinée d'un fait grammatical isolé qui ne s'inscrit dans aucune programmation cohérente. En bref, on a perdu sur les deux tableaux : on a affadi le goût du sens et l'on a émoussé le fil de l'analyse.

<http://media.education.gouv.fr/file/68/3/3683.pdf>

1.4 La syntaxe:

Selon introduction à la linguistique (2007:155), la syntaxique signifie:

« Le domaine de la linguistique consacré à la description des phrases, elle formule des règles d'agencement des mots ou des groupes de mots entre eux »

Nous voyons que la syntaxe selon cette définition, la relation entre les phrases ce n'est pas un simple arrangement mais il y a des règles qui déterminent la façon dont les morphèmes sont arrangés pour construire des unités syntaxiques intermédiaires.

1.4.1 La fonction syntaxique:

La grammaire offre à la syntaxe un ensemble de termes, héritage historique que le linguiste doit redéfinir et d'analyser. La question de la métalangue abordée en introduction comme des conditions de scientificité de la discipline montre ici toute sa dimension (ibid.: 155).

Dans cette vision, nous pouvons dire que la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots est le rôle que cet élément joue dans la structure de la phrase.

1.4.2 Les critères syntaxiques:

La définition syntaxique des fonctions s'appuie elle-même sur différents critères que l'analyse applique conjointement pour caractériser une fonction:

1.4.3 Critère positionnel:

Fonde l'identification d'une fonction sur la place du constituant étudié par rapport aux unités de la phrase.

Ce critère correspond le sujet qui précède le verbe.

1.4.4 Critère morphologique:

Fonde l'identification d'une fonction sur les variations morphologique de personnes, nombre et genre imposées par le constituant étudié sur les autres unités de la phrase.

Le sujet correspond au constituant qui détermine du fait de l'accord.

1.4.5 Critère structural:

Fonde l'identification d'une fonction sur le résultat provoqué dans la phrase par un ensemble de manipulations appliquées au constituant étudié. (Effacement, pronominalisation, focalisation, passivation)

La fonction de sujet se caractérise par un faisceau de propriétés.

Ex: le chat a mangé la petite souris. (ibid.2007.158.9).

1.5 Le Sens:

Le sens : un énoncé a un sens littéral résultant des choix lexicaux et de l'organisation syntaxique à l'écrit et de l'intonation à l'oral, indépendant de toute situation d'énonciation..

1.6 La signification:

Cependant le même énoncé prononcé par des personnes différentes dans des contextes différents avec des intentions différentes va revêtir des significations différentes et différentes du sens littéral. Un énoncé reçoit des interprétations (significations) différentes selon ses conditions de l'énonciation.

Le sens se définit du point de vue sémantique ; la signification du point de vue énonciatif ou pragmatique (relations avec les données de la situation (extralinguistique) et du contexte (linguistique)).

1.7 La sémantique:

La sémantique est une branche de la linguistique qui étudie les signifiés, ce que l'on peut énoncer. Sa branche symétrique, la syntaxe, concerne pour sa part le signifiant, sa forme, sa langue, sa graphie, sa grammaire, c'est la forme de l'énoncé.

Selon LEROBERT et CLE (2012.938), la sémantique:

« Étude du sens des mots et des phrases, est une partie de linguistique relatif au sens, à la signification ».

Nous remarquons que la sémantique en tant que domaine autonome met l'accent sur le sens et les significations des différentes formes de la langue.

D'après Dico, de **DIDACTIQUE DES LANGUES (1979.481)**, la sémantique est:

« Étude des lois intellectuelles du langage qui président à la transformation des sens, au choix des expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions ».

Nous trouvons c'est une ancienne définition du terme, et cela signifie la sémantique c'est une étude diachronique.

1.7.1 La sémantique synchronique:

Du sens des mots ou des phrases, il existe de sémanticiens qui croient à la nécessité de saisir d'abord le sens des unités codés (mots) pour accéder ensuite au sens des unités non codés (phrases) et d'autres qui pensent, au contraire, que les véritables unités de communication étant les phrases, c'est directement à leur niveau qu'il faut étudier le sens.

1.7.2 La sémantique structurale:

Est fondée sur l'hypothèse de l'isomorphisme (mot) des deux plans du langage (plan de l'expression et plan du contenu), elle conçoit (la structure sémantique comme

une articulation de l'univers sémantique en unités de signification minimales, correspondant aux traits distinctifs du plan de l'expression.

La théorie de Katz et Fodor: est un moyen de représentation du sens des énoncés, première à s'inscrire dans le cadre de grammaire générative, elle s'assigne pour tâche de rendre compte des règles générales d'interprétation sémantique et postule l'existence:

- d'une grammaire
- d'un dictionnaire;

De dictionnaire. Indique: les catégories grammaticales, les catégories sémantiques et les différenciatrices sémantiques des morphèmes de la langue.

1.7.3 La sémantique générative; interprétative:

On distingue sous ces noms deux tentatives pour résoudre certaines difficultés que présentait le modèle proposé par CHOMSKY

En ce qui concerne la place faite à:

1.7.4 La composante sémantique: dont la syntaxe et la sémantique sont séparées.

1.7.5 Les structures profondes: sont présentées comme de nature syntaxique mais l'interprétation sémantique est entièrement possible à ce niveau (ibid. 1976.482).

La sémantique générative ou interprétative maintient la distinction entre syntaxe et sémantique mais il donne une place aux structures de surface dans la détermination du sens.

1.8 L'énoncé :

L'unité linguistique fondamentale de la plupart des analyses modernes en linguistique et en philosophie du langage. Il se distingue de l'acte de l'énonciation¹.

Nous supposons que la conception de énoncé met l'accent sur la structure de base qui ne s'intéresse pas aux sujets linguistiques (à l'individu qui parle ou l'auteur des énoncés) mais aux énoncés eux-mêmes produits par les sujets parlant.

Dans ce sens, nous pouvons distinguer l'énoncé de l'acte de l'énonciation, qui est le fait de produire un énoncé dans un cadre de communication précis.

1.8.1 Les types de l'énonces

1.8.2 L'énoncée ancré (qui correspond au discours).

Le moment de l'énonciation est le moment présent, celui de discours oral ou celui de l'écriture.

EX ; si je suis élu aujourd'hui, dans deux semaines je partirai pour les Bahamas.

Nous remarquons tout est en rapport avec le moment présent, le moment de l'écriture.

1.8.2 Énoncé coupé (qui correspond au récit).

Le moment de l'énonciation est le moment où se déroule l'histoire.

EX ; la route n'était plus qu'un borbier, et ils avaient encore trois kilomètres avant d'atteindre le centre de la cité.

dans cette exemple, nous voyons que tout est séparé du moment présent qui est celui de l'écriture.

1.8.3 L'énonciation : est l'acte individuel de production d'un énoncé, adressé à un destinataire, dans certaines circonstances.

Cela indique que dans toute acte de communication quoiqu'il soit orale ou écrite il se trouve à la fois un énoncé et une énonciation ; c'est à dire que l'énonciation en revanche, est beaucoup moins matérielle, et pourtant, beaucoup plus difficile à cerner et à transcrire.

1.8.4 La situation de l'énonciation ; est une situation vérifiable dans laquelle l'énoncé est produit, autrement dit est l'ensemble des circonstances dans lesquelles un énoncé a été produit :

Elle se caractérise par les éléments suivants:

- Les personnes qui parlent (locuteurs et interlocuteurs (Qui?, A qui ? et Quoi?).
- Le lieu de l'énonciation (Où?).
- Le moment de l'énonciation. (Quand?)

Donc, la situation d'énonciation (situation zéro) est un paramètre constitutif de l'énoncé. Il s'agit d'un concept linguistique abstrait qui ne doit pas être confondu avec la situation réelle.

Dans cette perspective, il voudrait mieux distinguer entre énoncé qui est une unité argumentative unique, déterminée par rapport à un énonciateur et un espace –temps origine, et la phrase qui est réalisation linéaire composée de syntagmes selon un schéma syntaxique donné.

1.9 La phrase:

D'après la grammaire méthodique du français (1994.201), la phrase est:

« Une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais dont il sent aussi intuitivement l'unité et les limites ».

Nous supposons que ce terme (phrase) dans le sens d'assemblage des mots limités, est bien défini, et dans la production et l'interprétation de cette phrase il y a un rôle fortement joué par l'intuition du sujet parlant.

Selon l'introduction à la linguistique (op. cit. 2007.132); la phrase est définie comme :

« L'unité de base de la syntaxique est la phrase »

Nous trouvons cette définition de phrase comme unité fondamentale de la base de syntaxe, dont de laquelle s'engendre la totalité des productions attestées d'une langue donnée.

En plus, cette unité ou phrase transmet un sens qui sera complété par le rôle du locuteur et d'interlocuteur.

1.9.1 La structure hiérarchique de la phrase:

1.9.2 Les regroupements syntaxiques:

Qu'elles soient prononcées ou écrites, les phrases se réalisent sous la forme de suites linéaires de mots, pourtant nous sentons intuitivement que leur organisation syntaxique n'est pas réductible au seul ordre séquentiel des mots qui les composent, mais il existe entre ces dernières des rapports de regroupement.

Ex, les acteurs de cette pièce interprètent très bien leur rôles nous rapprochons spontanément des mots qui nous semblent entretenir des rapports privilégiés: les et leur (vont) respectivement (avec) (ou bien (se rapportent à)

Acteurs et rôles, très (modifie) (dépend de) bien et le groupe ainsi formé très bien (modifie) interprètent; leur rôles (complète) c'est le complément de (interprètent).

S'il est vrai qu'une intuition importante dans toutes les théories grammaticales concernant la notion de groupe, c'est-à-dire le fait brut de ce qui apparaît comme multiple à un certain niveau d'analyse se comporte comme une unité à un autre niveau, qu'elles sont alors les propriétés syntaxiques (ibid.213).

Il ya trois propriétés simples permettant de décider si c'est une séquence de mots et n'est pas un syntagme.

1.9.3 Le test de substitution:

La substitution d'un seul mot à des différentes séquences montre que, dans le cadre d'ensemble de la phrase qui demeure invariant, chacun d'entre elles a conséquent une unité syntaxique composite.

1.9.4 Le test d'effacement et addition:

Une ou deux séquences d'une phrase peut, peuvent être effaçables. Il s'agit de constituants qui sont par définition facultatifs: un complément circonstanciel et un complément du nom. L'effacement est son corollaire, le caractère facultatif, apparaissent donc comme une propriété globale ces deux syntagmes et non de chacune de leurs unités constitutives, qui ne sont pas effaçables indépendamment les unes des autres.

Inversement une phrase donnée peut-être élargie par l'addition d'éléments coordonnés par (et) cette opération n'est pas possible que si elle porte sur des unités fonctionnelles (syntagmes).

1.9.5 Les tests de déplacement:

Dans ce cas la seule séquence (naturellement) mobile est groupe circonstanciel, et peut occuper trois positions; en tête et en fin de phrase, entre le groupe nominal objet. (ibid.2009.213.214).

1.9.6 L'analyse en constituant immédiat:

Le principe de l'analyse en constituant immédiat, consiste à décomposer une unité syntaxique non pas d'emblée en ses petites unités grammaticales.

Dans cette perspective, nous trouvons l'analyse en constituant immédiat analyse les phrases selon la décomposition et la division récursive du tout en ses parties.

1.9.7 Le modèle canonique de la phrase:

Si l'on veut établir la grammaire de la phrase, on se heurte d'emblée à une réalité méthodologique bien connue des disciplines empiriques et qu'on pourrait résumer par la formule: qui au départ trop embrasse risque fort de ne rien étendre à l'arrivée. En effet, les énoncés effectifs qui correspondent à l'idée que nous faisons d'une phrase française revêtent les formes trop diversifiées pour constituer des données permettant de définir directement les régularités valant pour toute phrase.

Ex: je pense, donc je suis

Et ta sœur?

Une telle diversité s'explique par le fait que les propriétés formelles et interprétatives des phrases varient avec leurs types (assertifs, interrogatifs, et éventuellement négatifs, emphatiques, passifs ou exclamatifs); que dans les phrases complexes une structure phrastique peut apparaître à l'intérieur d'une structure du même type; et qu'en fin des facteurs contextuels, situationnels ou stylistiques permettent de ne pas exprimer certains éléments de la phrase. (Ibid. 2009.211).

Nous supposons que la phrase dans cette perspective est succession de mots qui obéit à des règles précises dans son enchainement, et la phrase est généralement une entité purement théorique, correspondant en fait à la forme propositionnelle des phrases.

1.9.8 Les types de la phrase :

1.9.9 Une phrase déclarative qui sert à constater ou déclarer quelque chose, raconter un événement – donner une opinion, elle peut comporter un ou plusieurs verbes

Ex ; aujourd’hui ma petite fille est malade.

1.9.10 Une phrase interrogative ; elle sert à poser une question à l’écrit, elle se termine par un point d’interrogation (?). de plus plusieurs constructions possibles :-

- on place le sujet après le verbe : je peux entrer. Puis-je entrer ?
(sujet+verbe+complément) → (verbe+ sujet+complément).

- peut être commencé par la forme (**EST-CE –QUE**)

Tu as fait le devoir ?

Est- ce que tu as fait le devoir ?

1.9.11 peut-être impérative, elle sert à : faire agir ou réagir, donner un ordre, un conseil, exprimer un souhait...etc.

EX : Restons ici ! Donne-moi le sel !

1.9.12 peut être exclamative : elle sert à ; exprimer un sentiment (colère, joie, surprise), exprimer un jugement

EX ; comme il fait beau aujourd’hui ! Quelle chance a-t-elle

1.10. Le verbe:

D'après le ROBERT et CLE international (2012.1071), le verbe est :

« Un mot qui exprime un état et dont la forme varie selon le sujet, le temps et le mode ».

Nous trouvons ce concept (verbe) joue un rôle fondamental et essentiel dans la construction de la phrase, et les autres constituants s'appuient toujours sur ce noyau qu'ils transmettent un sens déterminé.

Selon la grammaire méthodique du français (2007.434), le verbe se reconnaît d'abord par ses variations de forme et par les oppositions grammaticales qu'elles dénotent, ainsi que par son rôle dans la construction de la phrase.

Nous trouvons que le verbe est le noyau de la proposition autour duquel s'articulent les autres membres de la proposition (sujet, verbe, objet ... etc.), ces membres s'organisent différemment selon la construction du verbe et il peut être varié en genre et en nombre...etc.

1.10.1 La morphologie du verbe: le verbe est un mot variable qui se conjugue, c'est-à-dire qui est associé à plusieurs catégories morphologiques, il reçoit les marques spécifiques (les désinences: correspondant sur le plan de la signification, au nombre (nom), à la personne, au temps et au mode (qui peuvent également déterminer des variations du radical), ex: il est parti.

1.10.2 La syntaxe du verbe, le verbe est, selon L.Tesnière 1959, le terme central de la proposition, le pivot autour duquel s'organise la phrase. Dans l'analyse en constituant immédiats, il est le mot-tête du groupe verbal, il peut constituer à lui seul ou associé à un ou plusieurs compléments:

Ex: la mère raconte une histoire à son fils.

1.10.3 Le sémantisme du verbe: la tradition grammaticale oppose le verbe au nom en se fondant sur le découpage réel: les substances sont dénotées par les noms ou substantifs, alors que les phonèmes (dynamiques) sont signifiés par les verbes, (les noms) entant pour signifier ce qui demeure.

1.10.4 La nature:

Les mots sont classés par ordre alphabétique. Il y a les mots qui permettent de designer une chose (ce mot ou les mots), il y a les mots qui apportent des informations sur ces choses (ce sont les adjectifs), il y a les mots qui indiquent une action (ce sont les verbes).

Nous supposons que quand on dit qu'un mot est un nom, un adjectif, ou un verbe, on donne sa classe grammaticale, ce qu'on appelle sa nature : les déterminants, les prépositions, la conjonction de coordination...etc.

1.10.5 La fonction:

On ne peut la donner que si le mot ou le groupe de mots fait partie d'une phrase. En effet, il est impossible de donner la fonction d'un verbe.

Ex : le cheval dévore l'herbe.

Dans cette phrase le cheval a une fonction, il est sujet du verbe (dévorer). Donner la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots consiste donc à dire où ce mot est placé, et quel rôle, il joue par rapport aux autres mots de la phrase.

Un mot ou un groupe de mots peut/ peuvent avoir une fonction selon la place qu'il/ ils occupe/ent dans la phrase.

1.11 Bilan

L'encadrement de ce chapitre est concentré sur les notions de base de cette étude, il est important d'étudier la grammaire de la phrase qui traite des notions relevant du cadre phrastique. Et ensuite nous allons détailler l'étude dans les chapitres suivants.

Deuxième chapitre

« Aspect théorique »

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons présenter la formation des verbes en français dans la grammaire moderne, les différents types de la construction des verbes, les catégories morphologiques associés aux verbes, ainsi de suite nous parlerons de classement des verbes en ajoutant le rôle des verbes au sein de la phrase,

S'appuyant sur les verbes de l'étude qui sont les verbes de troisième groupe « faire, prendre et mettre » en les illustrant par des exemples.

Comme il est connu pour beaucoup, le verbe est le second élément des constituants obligatoire de la phrase, et cela pour jouer un rôle essentiel, mais également basique de mettre le parleur de décrire, d'apprécier, de situer dans le temps le déroulement des actions ou des événements concernant les êtres et les choses.

Et cette petite introduction nous emmène à présenter le schéma de la constitution de la phrase comme un modèle standard P GN+ GV. Et le groupe verbale (abrégié GV) s'articule autour d'un mot-tête, le verbe, dont dépendent d'autres éléments, en particulier, son ou ses compléments.

Selon la grammaire méthodique de français (2009.389).

Nous supposons qu'il y a des liens constructifs et interprétatifs que le verbe instaure avec les constituants et qu'il régit dans la configuration de la phrase: son sujet, et d'autre part son ou ses compléments:

Ex: que fait Ali?

-Ali fait le devoir.

-as-tu pris mon stylo?

Cela explique que le verbe est un base de la phrase. Mais un verbe peut représenter une expression, une manifestation, un désire, un sentiment....etc.

En ce sens, nous pouvons dire que le verbe peut être formé en deux catégories :

- Une forme de temps simple ; est forme d un seul mot (présent, imparfait, passe simple et future simple

EX, Ali fais le devoir.

Nous mettrions fin a cela.

Elle prendra froid.

- forme composée ; les formes composées sont formées de deux mots – un auxiliaire (avoir, être) + un participe passe du verbe à conjuguer (passe compose, plus que parfait, passe antérieur et future antérieur).

EX, - Nous avons fait notre meilleur.

- Mohammad avais mit à courir.

-J aurai cherché l eau.

2.1 Les différents types de constructions des verbes:

2.1.1 Construction transitive:

Lorsque le verbe a un ou plusieurs compléments, la construction sera transitive directe si le complément (dit d'objet direct) est directement relié au verbe:

Ex: (il attend les vacances, il a gagné Paris).

Lorsque qu'il est transitive indirect, si le complément (dit d'objet indirect) est introduit par une préposition:

Ex: il pense aux vacances, il va à Paris).

2.1.2 Construction intransitive:

Lorsque le verbe n'a pas de complément:

Ex: -il aboie

-Elle pleure

- Nous mangeons du chocolat

2.1.3 Construction attributive:

Si le verbe couple comme (être) instaure entre l'élément prédicatif dit (attribut) qu'il régit directement et son sujet une relation morphosyntaxique et sémantique particulière marquée par le phénomène de l'accord (op.cit. 394)

Ex: il trouve le prix trop élevé

- La vie est brève

- Ces boissons sont désaltérantes.

2.1.4 Certains verbes sont utilisés comme:

2.1.4.1 Auxiliaire, pour construire, avec le participe passé d'un autre verbe, ses formes composées (formes temporelles et aspectuelle et passives:

Ex: Mohammed a pris de froid

2.1.4.2 Semi-auxiliaire, ou les éléments périphrases avec le verbe à infinitif, avec une valeur temporelle aspectuelle ou modale

Ex: -elle vient de sortir

-Paul et Marie sont en train de prendre les cadeaux

-Ils peuvent mettre fin à ce problème.

2.1.4.3 Les verbes supports, pour former, avec d'autres parties du discours qu'ils prédicats visent, l'équivalent d'un verbe simple (op.cit: 391).

Ex: faire le résumé de: résumé

-Faire comprendre: comprendre

-Laissez-venir: venir

- Prendre le risque: risqué

Les formes verbales ne peuvent être étudiées que dans leurs rapports mutuels. C'est-à-dire décrire le système verbal n'est rien autre que mettre en évidence les oppositions que manifeste entre elles les formes verbales

2.2 Les catégories morphologiques associés au verbe.

En grammaire française, le verbe prend de nombreuses formes pour exprimer les différences de personne, de nombre, de mode de temps : cette ensemble s'appelle conjugaison et concerne la morphologie flexionnelle de cette catégorie.

La personne du verbe est déterminée par son sujet:

Ex: -il prend

- Je mets

- Tu fais

Le nombre, comme le nom, le verbe connaît l'opposition du singulier et du pluriel; il tient son nombre de son sujet, avec lequel il s'accorde:

Ex: -l'étudiant est arrivé

-Les étudiants sont arrivés

Le nombre du verbe est marqué la désinence, associée éventuelle à la variation du radical.

Dans la conjugaison du verbe, les catégories de la personne et du nombre sont liées, la première impliquant la seconde. Une désinence indissociable marque généralement la personne du pluriel: dans chantons, ont indique la première personne du pluriel. La désinence peut s'accompagner d'une variation du radical du verbe (je suis, tu es, il, nous somme, etc.) à la l'indicatif et au subjonctif, la désinence est associée au sujet du verbe, avec lequel elle forme un signifiant discontinu, mais cette association n'est pas constante.

Le mode, le temps et l'aspect, constituent trois séries de classement des formes verbales étroitement imbriquées, ils se manifestent essentiellement par la variation de la désinence et éventuellement du radical du verbe. L'aspect s'exprime également à l'aide des auxiliaires (avoir, être, etc.) la dimension aspectuelle du verbe est souvent réduit au bénéfice de sa dimension temporelle, à laquelle elle est étroitement associée en français: dans elle va chanter, l'auxiliaire aller marque l'aspect du procès saisi avant son début, mais on dit souvent qu'il indique sur le plan temporelle le futur immédiat (op.cit: 436.437).

2.3 La radicalité et terminaison des verbes :

Toute forme verbale simple se compose de deux parties bien distinctes ;

- **Le radical (base)**

- **La terminaison** (désinence/ final) nous notons en outre la présence d'un (affixe (iss)). Entre le radical et la terminaison de certaines personnes de la deuxième conjugaison.

EX :

Ils parlaient.

Le radical parl – est celui du verbe parler ; la terminaison – ***aient*** est celui de l'imparfait de l'indicatif, 3^{re} personne de pluriel.

Nous remarquons qu'il y a parfois des difficultés de distinguer le radical de la terminaison des verbes tellement irréguliers comme (aller, savoir, vouloir, faire, être, pouvoir, dire...etc.

D'après LA ROUSSE grammaire (1993:281)

Les formes verbales se varient:

-En nombre (l'accord régi par le sujet)

Ex: le médecin est venu (singulier)

Les médecins sont venus (pluriel)

-En personne, les personnes du verbe sont définies par l'opposition des pronoms de conjugaison: je, nous (1^{re} personne), tu, vous (2^e personne) aux pronoms, il(s), elle(s) et aux substantifs ou autres pronoms (démonstratifs, relatifs, etc.). Sujet du verbe, qui constitue la 3^e personne:

Ex: les doigts qui vont et viennent: 3^e personne pluriel.

-Nous allons et venons: 1^{re} personne

-Vous allez et venez: 2^e personne

- En genre:

Ex: -l'étudiant est venu (masculin)

-L'étudiante est venue (féminin)

Nous remarquons que l'existence de ces types des formes verbales et ses variations morphologiques nous permet de bien distinguer entre la structuration phrastique et la signification sémantique.

2.4 Le classement des verbes selon le fonctionnement de la conjugaison:

Nous distinguons trois groupes de verbes, selon la forme de leur infinitif, et aussi selon la construction de leur imparfait et de leur participe présent.

La conjugaison est l'ensemble ordonné des formes verbales, qui dépendent de la flexion du verbe, c'est-à-dire de ces variations morphologiques selon le nombre, la personne, le mode, le temps. On distingue trois groupes de verbes:

2.4.1. Les verbes du premier groupe:

Dont l'infinitif est ER (type chanter), sont les plus nombreux (90% des verbes, soit environ 4000) et assez réguliers, à quelques exception près. Leur liste est ouverte, les nouveaux verbes, souvent formés à partir de noms, s'inscrivent majoritaires dans ce groupe:

Ex: - on va budgéter cette dépense

- Je zappe dès qu'il zoome.

2.4.2. Les verbes du deuxième groupe :

Quand ils sont à l'infinitif ils se terminent en (IR) et comportent une base élargie en ss au pluriel du présent de l'indicatif à l'imparfait de l'indicatif, au présent du subjonctif et au participe présent (finir, finissant) moins nombreux (environ 300) ils sont plus homogène que les verbes du premier groupe, et constituent une série faiblement ouverte: rares sont les verbes qui sont formés sur le modèle du deuxième groupe.

Ex : - on va y réfléchir.

- on finit le devoir. (Finir).

2.4.3. Les verbes du troisième groupe:

Réunit les verbes qui ne font pas parties des deux groupes précédents. Ces verbes, un peu plus nombreux que ceux du deuxième groupe, ont des formes prévisible et, pour la plupart, très fréquents; on les a reparti en trois séries, distingué selon l'infinitif en:

*IR comme (servir, sortir, etc.)

*RE comme (lire, prendre, faire, mettre, etc.)

*OIR comme (valoir, pouvoir, s'asseoir, etc.)

*On ajoute à ce groupe le verbe aller, être, avoir, sont généralement traités à part.

Cette répartition illustre une réalité déséquilibrée:

Les verbes du premier groupe, très nombreux, sont peu fréquents et assez réguliers, alors que les verbes du troisième groupe, moins nombreux, sont très fréquents et irréguliers: les onze verbes les plus employés sont, dans l'ordre décroissant: être-avoir, faire, dire, aller, voir, savoir, pouvoir, falloir, vouloir, venir) ce classement traditionnel est imparfait, il se fonde essentiellement sur l'infinitif (er-ir, oir, re) or,

il ne suffit pas de connaître l'infinitif du verbe pour élaborer automatiquement une forme verbale en ajoutant au radical la désinence appropriée: la régularité apparente des infinitifs marque les multiples variations des radicaux de nombreux verbes français.

Le troisième groupe fait fonction de fourre-tout rassemblant une grande diversité de verbes, sans réelle unité, par opposition aux deux premiers groupes. (Ibid.: 467.468).

2.5 Le classement des verbes selon la construction:

Il existe cinq constructions des verbes ;

- **les auxiliaires**, peuvent être (avoir, être). Servent à former les temps composés

EX. - Il a fait la prière.

-Je suis suis en train de courir.

-Vous avez pris le reste ?

- **les semi- auxiliaires** ; devoir, faire, aller, venir de,...etc. associé à l'infinitif, peuvent marquer l'aspect

il doit partir maintenant.

On le fait rire tout le temps.

Elle vient de prendre le café.

- **Les attributifs** ; ce sont les verbes d'état qui établissent une relation entre le sujet et l'attribut : sembler, paraître, rester, être...etc.

EX :

- Est-ce que je me semble en forme ?
- Elle a l'air heureux.
- **Les verbes transitifs.** Ils peuvent être :
 - directs s'ils admettent un COD (complément d'objet direct).
 - indirect ils admettent COI (complément d'objet indirect)

Certains peuvent avoir double construction (COD/COI)

EX ; Il donne un cadeau à Ali.

- Les verbes intransitifs ; sont les verbes qui n'admettent pas aucun complément d'objet

EX. -L'avion atterrit.

-J'ai marché longtemps

-Il était mort.

2.6 Le classement des verbes selon la tournure

2.7.1. Les verbes pronominaux qui se conjuguent avec un pronom réfléchi comme :

Se reposer, se laver, se courir, s'envoler, se plaindre...etc.

2.7.2 Les verbes impersonnels qui se conjuguent uniquement à la troisième personne du singulier comme : pleuvoir, neiger...etc.

-EX ; Etudier est nécessaire.

- Il pleut du sang.

2.7 Le verbe «faire»

Le verbe faire l'un des verbes de troisième groupe irrégulier, transitif direct et il comporte plusieurs formes et plusieurs significations.

2.7.1 La construction du verbe faire

Ce verbe désigne une « action » ou le « résultat concret de cette action » « faire du dessin/faire un dessin »; d'autres mots pouvant paraître dans cette construction ne présentent pas la même ambiguïté « faire examen de la situation, faire le trempage du linge » ou plutôt ces actions n'aboutissent pas, comme avec dessin ou description, à la création d'un nouvel objet, d'une œuvre.

Dans cet égard, nous examinons la forme de la construction syntaxique du verbe faire, qui paraît simple, mais cache quelques problèmes intéressants. Nous montrons que cette construction est ambiguë, surtout du point de vue de la fonction grammaticale jouée par le syntagme nominal post-verbal sans préposition. Les comportements syntaxiques de ce dernier, ainsi que son interprétation, varient selon qu'on le considère comme un objet direct "standard" ou comme un attribut. Si le syntagme nominal en question peut s'analyser comme attribut, la phrase présente une forme de relations grammaticales insolite, dans la mesure où il est prédiqué du complément d'objet indirect, assumant donc la fonction d'attribut de l'objet indirect. L'existence de cette fonction grammaticale est conduite dans une grammaire de référence comme Le Bon Usage, mais elle n'a pas fait.

Il Cinq verbes se conjuguent comme le verbe **faire** : *contrefaire, redéfaire, défaire, refaire, satisfaire.*

INDICATIF

Présent

je fais

tu fais

il fait

nous faisons

vous faites

ils font

Passé composé

j'ai fait

tu as fait

il a fait

nous avons fait

vous avez fait

ils ont fait

Imparfait

je faisais

tu faisais

il faisait

nous faisions

vous faisiez

ils faisaient

Plus-que-parfait

j'avais fait

tu avais fait

il avait fait

nous avions fait

vous aviez fait

ils avaient fait

Passé simple

je fis

tu fis

il fit

nous fîmes

vous fîtes

ils firent

Passé antérieur

j'eus fait

tu eus fait

il eut fait

nous eûmes fait

vous eûtes fait

ils eurent fait

Futur simple

je ferai

tu feras

il fera

nous ferons

vous ferez

ils feront

Futur antérieur

j'aurai fait

tu auras fait

il aura fait

nous aurons fait

vous aurez fait

ils auront fait

SUBJONCTIF

Présent

que je fasse

que tu fasses

qu'il fasse

que nous fassions

que vous fassiez

qu'ils fassent

Passé

que j'aie fait

que tu aies fait

qu'il ait fait

que nous ayons fait

que vous ayez fait

qu'ils aient fait

Imparfait

que je fisse

que tu fisses

qu'il fît

que nous fissions

que vous fissiez

qu'ils fissent

Plus-que-parfait

que j'eusse fait

que tu eusses fait

qu'il eût fait

que nous eussions

fait

que vous eussiez

fait

qu'ils eussent fait

CONDITIONNEL

Présent

je ferais

Passé première forme

j'aurais fait

Passé deuxième

forme

tu ferais
il ferait
nous ferions
vous feriez
ils feraient

tu aurais fait
il aurait fait
nous aurions fait
vous auriez fait
ils auraient fait

j'eusse fait
tu eusses fait
il eût fait
nous eussions fait
vous eussiez fait
ils eussent fait

IMPÉRATIF

Présent

fais
faisons
faites

Passé

aie fait
ayons fait
ayez fait

INFINITIF

Présent

faire

Passé

avoir fait

PARTICIPE

Présent

faisant

Passé

fait (masc. sing.)

faite (fém. sing.)

faits (masc. plur.)

faites (fém. plur.)

ayant fait

GÉRONDIF

Présent

en faisant

Passé

en ayant fait

2.8 Le verbe « mettre »

Le verbe « **mettre** » l'un des verbes de troisième groupe irrégulier, transitif direct et il comporte plusieurs formes et plusieurs significations. Ce verbe est aussi est transitif direct, ce verbe peut se conjuguer à la forme pronominale : se mettre.

2.8.1 La construction du verbe « mettre »

À la forme infinitive, le verbe mettre compte 423 cas, à la forme plurielle 226 (mets, met), et à la forme composée : (ai + as + a) mis, pour la majorité des emplois parmi lesquelles sont attestées quelques formes marginales :), il s'est mis, ils se sont mis

Deux constructions principales sont attestées : (quelqu'un met quelque chose) « Quelqu'un met quelque chose quelque part ».

Exemples d'énoncés :

- va mettre là, pour mettre dans la chambre,
- Je vais le mettre avec la dame ou encore on va le mettre loin.

2.8.2 Le complément locatif de « mettre »

Exemples de compléments locatifs

- faut mettre les joujoux dedans.
- On va la mettre à côté de la fille.

Développement comparé du complément direct et du complément locatif avec la forme infinitive du verbe, il y a plus de cas de noms en position de complément direct qu'en position de locatif et bien que la position Nj soit réalisée.

2.8.3 Le verbe *mettre* et ses dérivés

Le verbe *mettre* est un verbe du troisième groupe qui se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. **17** verbes se conjuguent comme *mettre* : *admettre, commettre, compromettre, décommettre, démettre, émettre, entremettre, mainmettre, omettre, permettre, promettre, réadmettre, réémettre, remettre, retransmettre, soumettre, transmettre.*

INDICATIF

Présent	Passé composé	Imparfait	Plus-que-parfait
je mets	j'ai mis	je mettais	j'avais mis
tu mets	tu as mis	tu mettais	tu avais mis
il met	il a mis	il mettait	il avait mis
nous mettons	nous avons mis	nous mettions	nous avions mis
vous mettez	vous avez mis	vous mettiez	vous aviez mis
ils mettent	ils ont mis	ils mettaient	ils avaient mis
Passé simple	Passé antérieur	Futur simple	Futur antérieur
je mis	j'eus mis	je mettrai	j'aurai mis
tu mis	tu eus mis	tu mettras	tu auras mis
il mit	il eut mis	il mettra	il aura mis
nous mîmes	nous eûmes mis	nous mettrons	nous aurons mis
vous mîtes	vous eûtes mis	vous mettrez	vous aurez mis
ils mirent	ils eurent mis	ils mettront	ils auront mis

SUBJONCTIF

Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait
que je mette	que j'aie mis	que je misse	que j'eusse mis
que tu mettes	que tu aies mis	que tu misses	que tu eusses mis

qu'il mette	qu'il ait mis	qu'il mît	qu'il eût mis
que nous mettions	que nous ayons mis	que nous missions	que nous eussions mis
que vous mettiez	que vous ayez mis	que vous missiez	que vous eussiez mis
qu'ils mettent	qu'ils aient mis	qu'ils missent	qu'ils eussent mis

CONDITIONNEL

Présent

je mettrais
tu mettrais
il mettrait
nous mettrions
vous mettriez
ils mettraient

Passé première forme

j'aurais mis
tu aurais mis
il aurait mis
nous aurions mis
vous auriez mis
ils auraient mis

Passé deuxième forme

j'eusse mis
tu eusses mis
il eût mis
nous eussions mis
vous eussiez mis
ils eussent mis

IMPÉRATIF

Présent

mets
mettons
mettez

Passé

aie mis
ayons mis
ayez mis

PARTICIPE

Présent

mettant

Passé

mis (masc. sing.)
mise (fém. sing.)
mis (masc. plur.)
mises (fém. plur.)
ayant mis

INFINITIF

Présent

mettre

Passé

avoir mis

GÉRONDIF

Présent

en mettant

Passé

en ayant mis

2.8.4 La forme composée se spécialise dans des emplois tels que :

-Marie a mis du parfum, un manteau. Mais il signifie très certainement que la construction du verbe mettre est acquise quand l'argument de rang 1 est toujours

réalisé ; la présence ou l'absence du locatif n'étant pas corrélée à la construction du verbe mais à l'emploi de ses différentes valeurs sémantiques.

1- Les prépositions employées devant N locution « sont les mêmes pour les 3 formes verbales, avec une surreprésentation de dans, suivi de loin par à et par sur.

2- La diversité des valeurs du verbe mettre, étroitement liée à la diversité des constructions reste constante on emploi déjà mettre avec au moins 3 valeurs différentes.

Nous pouvons dire que le verbe mettre grammaticalement est un élément basique de la phrase et à une diversité lexicale; corrélation nécessaire au processus d'acquisition des langues en vu des variations morphologiques des formes verbales.

2.9 Le verbe « prendre »

Le verbe « **prendre** » l'un des verbes de troisième groupe irrégulier, transitif direct et il comporte plusieurs formes et plusieurs significations. Ce verbe prendre est transitif direct et intransitif

Le verbe prendre peut se conjuguer à la forme pronominale : se prendre

Le verbe prendre se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

2.9.1 La construction du verbe « prendre »

À la forme infinitive, ce verbe compte 83 cas, à la forme ployée (prends, prend) 72 et à la forme composée (j'ai pris, tu as pris, il a pris, et marginalement ils ont pris.

La construction prédominante dans laquelle est employé prendre est de la forme de quelqu'un prend quelque chose ou quelqu'un.

2.9.2 Forme composée du verbe

Le petit nombre d'occurrences des formes composées (25) est en soi remarquable. Ces formes ne sont attestées dans notre corpus, Nous les décrirons globalement. Sans distinguer les unes des autres.

Il n'y a aucune attestation de second argument complément de la forme composée du verbe.

2.8.3 Le verbe prendre et ses dérivés

Le verbe *prendre* est un verbe du troisième groupe qui se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. 9 verbes se conjuguent comme *prendre* : *apprendre*, *comprendre*, *déprendre*, *désapprendre*, *entreprendre*, *éprendre*, *méprendre*, *reprandre*, *surprendre*.

INDICATIF			
Présent	Passé composé	Imparfait	Plus-que-parfait
je prends	j'ai pris	je prenais	j'avais pris
tu prends	tu as pris	tu prenais	tu avais pris
il prend	il a pris	il prenait	il avait pris
nous prenons	nous avons pris	nous prenions	nous avions pris
vous prenez	vous avez pris	vous preniez	vous aviez pris
ils prennent	ils ont pris	ils prenaient	ils avaient pris
Passé simple	Passé antérieur	Futur simple	Futur antérieur
je pris	j'eus pris	je prendrai	j'aurai pris
tu pris	tu eus pris	tu prendras	tu auras pris
il prit	il eut pris	il prendra	il aura pris
nous prîmes	nous eûmes pris	nous prendrons	nous aurons pris
vous prîtes	vous eûtes pris	vous prendrez	vous aurez pris
ils prirent	ils eurent pris	ils prendront	ils auront pris
SUBJONCTIF			
Présent	Passé	Imparfait	Plus-que-parfait

que je prenne	que j'aie pris	que je prisse	que j'eusse pris
que tu prennes	que tu aies pris	que tu prisses	que tu eusses pris
qu'il prenne	qu'il ait pris	qu'il prît	qu'il eût pris
que nous prenions	que nous ayons pris	que nous prissions	que nous eussions pris
que vous preniez	que vous ayez pris	que vous prissiez	que vous eussiez pris
qu'ils prennent	qu'ils aient pris	qu'ils prissent	qu'ils eussent pris

CONDITIONNEL

Présent	Passé première forme	Passé deuxième forme
je prendrais	j'aurais pris	j'eusse pris
tu prendrais	tu aurais pris	tu eusses pris
il prendrait	il aurait pris	il eût pris
nous prendrions	nous aurions pris	nous eussions pris
vous prendriez	vous auriez pris	vous eussiez pris
ils prendraient	ils auraient pris	ils eussent pris

IMPÉRATIF

Présent	Passé
prends	aie pris
prenons	ayons pris
prenez	ayez pris

INFINITIF

Présent	Passé
prendre	avoir pris

PARTICIPE

Présent	Passé
prenant	pris (masc. sing.)
	prise (fém. sing.)
	pris (masc. plur.)
	prises (fém. plur.)
	ayant pris

GÉRONDIF

Présent	Passé
en prenant	en ayant pris

La forme du complément direct est réalisée de plus en plus par un nom, suivant le développement chronologique et suivant le développement syntaxique des énoncés (infinitif vs forme composée). A noter, une régression sensible du nombre des

réalisations nominales avec la forme fléchie du verbe, compensée par une augmentation des déictiques qui semblent bien fonctionner comme des substituts de noms: ce sont des noms neutralisés. Les réalisations pronominales restent très faibles dans tous les cas. La diversité lexicale est comparable entre prendre et prend, elle augmente avec la forme composée.

Le complément prépositionnel rare avec la forme non fléchie, en augmentation sensible avec la forme fléchie et absent avec la forme composée.

Il semble que la construction de prendre la plus fréquente dans la langue cible ne comporte qu'un argument à droite du verbe et que par conséquent la forme la plus grammaticalisée du verbe corresponde aussi à un sentiment plus exact des proportions relatives des mots de la langue et de leurs constructions.

2.9.4 Les valeurs de verbe prendre.

La co- occurrence de tel nom avec le verbe modifie la valeur sémantique. Nous pouvons repérer autant des valeurs différentes de prendre,

Exemples :

1. Il va prendre des chaises : saisir dans la main
2. On va prendre le goûter : manger
3. Faut prendre les manteaux : se vêtir de
4. prend la voiture! : conduire la voiture, partir, aller en
5. Il va prendre sa maman : aller chercher
6. Je vais prendre mon escalier : passer par N locution

Nous pouvons simplement dire que chacun des verbes visés a une valeur sémantique différente de l'autre, dès l'articulation d'un nom approprié au verbe déterminé comme dans exemples précédents, et par conséquent on peut attribuer un sens au verbe à travers un contexte donné.

D'autres valeurs sémantiques complémentaires apparaissent ensuite et qui sont aussi importantes,

Exemples:

1. Va prendre une fessée : recevoir.
2. Prendre le thé là: boire
3. Il prend cette place-là : s'installer quelque part
4. Il prend sa patte : utiliser

Nous supposons que le contexte dont il est dit une telle chose est nécessaire pour déterminer la valeur sémantique du verbe, ça se passe de la même façon avec la forme composée du verbe :

Exemples:

1. Il a pris sa voix : imiter
2. Il a pris les enfants : emmener

Nous avons remarqué dans ces deux verbes au-delà en haut ont pris deux valeurs sémantiques totalement différentes.

Cela nous indique que ce grand nombre de valeurs différentes de prendre peut être corrélé avec l'absence de réalisations pronominales: c'est à chaque fois le nom en position de nominal qui détermine la valeur du verbe, nous avons donc deux

variables dont l'une, le verbe, dépend sémantiquement de l'autre, le nom. Si le complément direct est réalisé par un pronom, le référent du pronom, quand il peut être reconstruit, appartient à la construction d'un autre verbe. La valeur sémantique du verbe à argument pronominal ne peut donc plus être établie de la même façon. Une deuxième corrélation existe entre la très grande variation sémantique de ce verbe, et sa construction. En effet, prendre est employé dans le quasi totalité des attestations, avec un seul argument complément, en position de complément direct.

Malgré le grand nombre de valeurs sémantiques différentes du verbe mais il peut être réduit. Ainsi, comparons :

Je prends la voiture qui peut s'interpréter de différentes façons et qui permet d'avoir un nombre extrêmement grand alors que : je prends la voiture dans le garage présente un éventail d'interprétations beaucoup plus restreint et permet moins de substitutions possibles en position, à contexte constant. Le rôle dans l'attribution du sens au verbe prendre est confirmé par le très fort taux de réalisations du complément direct (90 %) dès les premières productions.

2.10 Bilan :

Les verbes de notre étude « faire, mettre et prendre » se caractérisent par leur sens à la fois concret et abstrait, leur diversité morphologique, syntaxique et sémantique, et il nous semble évident et claire que le verbe est un noyau « cœur » de la phrase française, cela va apparaitre clairement à la troisième chapitre dans lequel on réalise l'analyse des donnés distribués aux apprenants concernés.

Troisième chapitre

« Analyse de corpus »

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons analyser le corpus de notre recherche, qui se compose d'un test contenant les trois verbes de l'étude, ce test sera distribué aux étudiants de programme de master sixième promotion.

par le corpus de notre recherche nous voulons qu'on puisse bien vérifier la question de départ de ce travail, à fin de réaliser les objectifs de cette recherche, ainsi nous allons suivre une méthodologie explicative et analytique pour achever ce travail, en exposant tout de suite les détails des démarches méthodologiques qui permettent de recueillir les données distribuées aux étudiants sur lesquelles nous travaillons.

La question de la recherche

Quelle fonction syntaxique et rôle sémantique peut être joué(e) par les verbes de l'étude au sein de la phrase?

Le recueil des données:

Le corpus central sur le quel nous travaillons rassemblera des écrits réalisés par des étudiants de programme de master de l'université du Soudan de sciences et de technologie, ce recueil des données s'organisera selon des phases suivantes:

Le choix du public visé

En ce qui concerne la satisfaction du public visé de notre étude, nous avons choisi les étudiants de programme de master, sixième promotion de la faculté des études supérieures de l'université de Soudan. Ils ont atteint les compétences élémentaires qui leur permettent de répondre aux questions posées avec des niveaux variable, ces niveaux supposés suffisants et en plus ils sont convenable pour la réalisation de corpus, cela se voit dans la mesure où, les étudiants de quatrième année sont encore

dans des cours d'élaboration, en effet, ils ne sont pas assez compétents car ils n'ont pas encore étudié des cours de sémantique ni de syntaxe séparément, tandis que ceux de master ont déjà étudié.

Les effectifs dans la classe choisie sont 20 étudiants, sont formés d'un groupe homogène sur plusieurs aspects, âge, niveau éducatif.

L'analyse du corpus

Le nombre total des copies distribué est 20 mais le nombre des copies d'étudiants collectés est 18, qui ont répondu aux questions posées de test.

L'analyse du corpus de la première question:

Quelle est la fonction grammaticale des verbes soulignée ? « Verbe d'étude »

Les étudiants qui ont répondu à cette question, leurs réponses sont les suivantes :

Table No1:

1. Je **fais** manger les enfants.

a. noyau

b. attribut

c. CCD

Nombre de question1	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total
Question1	5	27.8%	13	72.2%	100%

En examinant les résultats sur le tableau précédant, nous remarquons qu'il y a cinq étudiants qui ont répondu correctement et treize ont répondu fautivement et cela nous indique qu'il y a deux hypothèses, soit le mal compréhension de la question posée ou ils ne savent pas la fonction grammaticale du verbe « faire »

Table No 2:

2. **Mettre** la table n'est pas facile.

a. Complément du nom

b. CCI

c. CCOD.

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Réponse fautive	Le pourcentage	Total
Question2	12	66.6%	6	33.4%	100%

En ce qui concerne les réponses sur le tableau en haut, nous trouvons qu'il y a douze étudiants qui ont répondu correctement et six ont répondu fautivement, il ressort de cela une seule supposition, ce que la minorité n'arrivent pas à comprendre la fonction grammaticale du verbe «mettre ».

Table No 3:

3. Il aime **prendre** son café le soir.

a. CCI

b. CCOD

c. complément du nom

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Réponse fautive	Le pourcentage	Total
Question3	7	38.9 %	11	61.1%	100%

Cela se voit clairement dans les réponses des apprenants sur le tableau en haut, que la majorité n'arrivent pas à distinguer entre le complément du verbe et le complément du nom.

Table No 4:

4. J'ai appris à **faire** le gâteau.

a. Complément du verbe

b. complément du nom

c. COI

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Réponse fautive	Le pourcentage	Total
Question2	9	50%	9	50%	100%

Il est à noter que la moitié des élèves ont répondu correctement et l'autre moitié ont répondu fautivement, de cela nous pouvons dire qu'il y a une confusion entre la place du verbe « faire » et sa fonction dans la phrase.

Table No 5:

1- Il faut **mettre** en considération le temps.

a. COD

b.CCI

c. sujet

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total
Question2	5	27.8 %	13	72.2%	100%

Ce ci se dit, que les résultats obtenus montrent qu'il y a une confusion chez la majorité des étudiants dans la construction de la phrase et de plus entre la place du verbe « mettre » et sa fonction grammaticale

L'analyse du corpus de la deuxième question:

Quelle est la valeur sémantique des verbes soulignés (verbes d'étude)

Table No 6 :

1. Cette histoire **met** du temps.

a. Prendre

b. durer

c. participer

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total
Question 1	7	38.9 %	11	61.1 %	100%

Nous voyons que sept étudiants ont répondu positivement à la question ainsi que onze ont répondu négativement, ce qui signale les difficultés chez la majorité d'étudiants par apport à l'usage du verbe « mettre » dans le cas de la valeur sémantique.

Table No 7:

2. On **fait** ce qu'on peut.

a. Vouloir

b. pouvoir

c. souhaiter

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total
Question2	1	5.5 %	17	94.5 %	100%

Dans cette question, nous trouvons que la grande majorité ont répondu fautivement, une seule réponse est correcte ce qui montre qu'il y a une grosse difficulté mais une lacune à la compréhension de l'usage de sémantisme du verbe « faire ».

Table No 8:

3. Il ne faut pas **prendre** le risque.

a. Perdre

b. gaspiller

c. être attentif

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total
Question3	5	27.8 %	13	72.2 %	100%

A partir des résultats présentés dans le tableau No (8) nous avons constaté que les difficultés sont plus élevées dans la question de la sémantique des verbes notamment le verbe « prendre » et cela se voit clairement selon les réponses obtenues.

Table No 9:

4. **Faites** attention!

a. Concentrer

b. menacer

c. agir avec prudence

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total
--------------------	------------------	---------------	----------------	----------------	-------

Question4	11	61.1 %	7	38.9 %	100%
-----------	----	--------	---	--------	------

Concernant les onze étudiants qui ont très bien répondu à cette question ont assez bien compris le sémantisme du verbe « faire » parce que la question émise était claire mais également simple. Ce qui leur permet de choisir la réponse convenable.

L'analyse du corpus de la troisième question:

Quel sens peut donner les locutions verbales des verbes d'étude !

Table No 10 :

1. Les revenus du groupe en ont **pris** un coup.

a. Souffrir subir

b. agir

c. mettre.

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Réponse fautive	Le pourcentage	Total
Question1	3	16.7 %	15	83.3 %	100%

Nous supposons que la majorité des étudiants ont répondu fautivement à cette question sauf trois de ces étudiants ont correctement à cette même question ce qui désigne que la majorité ont absolument une difficulté à distinguer entre les locutions verbales et la fonction verbale.

Table No 11 :

2. **Mettre** tout **en œuvre** pour réussir.

a. Transformer

b. refuser

c. finir

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Réponse fautive	Le pourcentage	Total
Question2	7	38.9 %	11	61.1 %	100%

En ce qui concerne les résultats obtenus de cette question, on voit que beaucoup d'étudiants ont répondu négativement, moins d'eux ont répondu positivement ce qui indique qu'il y a certainement une difficulté en attribuant un sens au locution verbales, considérant que ce sont des verbes.

Table No 12:

3. Nous aurons une réunion pour **faire le point** des activités de la semaine.

a. le résultat

b. la manière

c. mélanger

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total
Question3	12	66.6 %	8	33.4 %	100%

Voyons les résultats des douze étudiants sur de tableau précédent No «12 » étant positive en le comparant avec les tableaux en haut concernant les locutions verbales, ce que la majorité d' étudiants ont très bien compris la question de cette partie et en suite ont répondu correctement.

Table No 13:

4. Je voudrais, d'abord, **mettre l'accent sur** l'importance de ce sujet.

A- Concentrer

B- stresser

C-participer

Nombre de question	Réponse correcte	Le poucentage	Répose fautive	Le pourcentage	Total

négativement à cette même question sont onze pour un pourcentage de 61.1 %, ce qui annonce une difficulté en attribuant un sens aux locutions verbales.

Le bilan d'analyse de corpus.

Aux questionnaires distribués, nous essaierons de répondre à la première question posée dans le corpus, mais sans dépasser le stade de l'hypothèse émise à introduction.

L'ensemble de verbes de l'étude sont défini par les propriétés syntaxiques énoncées précédemment est un ensemble ouvert; on y trouve des mots qui s'y sont introduits par allusion ; autrement dit pourquoi tel mot apparemment synonyme.

L'hypothèse de traits sémantiques caractérisant une classe distributionnelle semble justifiée ; essayons de préciser ceux qui seraient communs à tous les termes de la classe étudiée.

Ces notions des verbes sont évidemment un peu floues, mais ils paraissent s'appliquer à des expressions comme faire la copie d'un tableau, mettre l'histoire de la linguistique, prendre la généalogie d'une famille, faire le cadastre de la commune. L'objet initial reste inchangé, contrairement à ce qui se passe quand on fait la dissection ou là. Réparation de quelque chose (expressions de structure identique, mais avec des propriétés différentes).

Conclusion

En guise de conclusion de cette recherche, il nous apparait très claire que la structure des verbes ne sépare pas de structure entière de la phrase, c'est l'un des domaines tellement cruciales à apprentissage des langues étrangères.

Les verbes notre étude « faire, mettre et prendre » se caractérisent par leur sens à la fois concret et abstrait, leur diversité morphologique, syntaxique et sémantique, et il nous semble évident et clair que le verbe est un noyau « cœur » de la phrase française.

Ce que nous supposons simplement que chacun des verbes concernés a une valeur sémantique différente de l'autre, dès l'articulation d'un nom approprié à un verbe déterminé, et par conséquent on peut attribuer un sens aux verbes à travers un contexte donné

En vue de réaliser les objectifs de ce travail, nous avons affronté beaucoup de difficultés parmi les quelles la limitation de références. D'après le test que nous avons distribué aux étudiants de programme de master, nous sommes arrivés à résultats :

- Les étudiants concernés ont des difficultés au niveau de fonctions grammaticales aux verbes de l'étude.
- ils ont certainement une lacune au niveau du sémantisme de ces mêmes verbes.

La recherche montre très claire que les étudiants ont des difficultés en deux niveaux quoi ce soit la fonction des verbes et le rôle sémantique joué par les verbes (voir les résultats), Définitivement, nous souhaitons que cette recherche ouvre la voix vers d'autres recherches dans ce domaine.

Ainsi nous recommandons donner les étudiants des cours spécifiques aux verbes une étude en détaillant la fonction syntaxique et le rôle sémantique pour chacun, nous souhaitons que les étudiants future pourrons ouvrir cette étude vers d'autres.

La Bibliographie

- 1- Œuvre collectif (2012) *Le Robert et CLE* p. 475,589
- 2- Œuvre collectif (2008) *La Rousse Maxi poche* (2007):p.811)
- 3- Martin Riegelet (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, p.22, 23.24

- 4- Nathalie Garric (2007) *Introduction à la linguistique* p.155, 158.159.
- 5- Patrick Charaudeau(1979) *Dictionnaire de Didactique des langues* p.481, 482).
- 6- Martin Riegelet (1994) *Grammaire méthodique du français*, p.201
- 10-Martin Riegelet (2009) *Grammaire méthodique du français*, Paris, p. 211, 213,214
- 11- Dictionnaire de Josette Rey-Debove (2012). *Le Rorbert et CLE international* p. 938,1071),
- 12- Ahmed Hamid Mohammed, French comté (2009)*thèse de doctorat, problématique de l'écrit en situation d'apprentissage Paris*
- 13- Œuvre collectif, Léon Tisset(1964) *la Rousse grammaire du Français contemporain.*

Sitographie

- 1- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nature>
- 2- <http://media.education.gouv.fr/file/68/3/3683.pdf>
- 3- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nature>

Tables des Matières

Les matières	Page
dédicace	I
Remerciements	II

مستخلص البحث		III
Abstract		IV
Résumé		VI
Introduction générale		1
Premier chapitre		
L'aspect théorique		
1.1	La linguistique	3
1.1.1	Les branches de la linguistique	3
1.1.2	Les domaines de la linguistique	4
1.2	la grammaire	5
1.2.1	La grammaire synchronique	5
1.2.2	La grammaire diachronique	5
1.2.3	La grammaire comparée	5
1.2.4	La grammaire générale	6
1.3	La grammaire traditionnelle	6
1.4	La syntaxe	11
1.4.1	Les fonctions syntaxiques	11
1.4.2	Les critères syntaxiques	11
1.5	Les sens	12
1.6	La signification	12
1.7	La sémantique	13
1.8	L'énoncé	15
1.8.1	Les types de l'énoncé	15
1.8.2	L'énonciation	16
1.8.3	La situation de l'énonciation	16
1.9	La phrase	17

1.9.1	La structure hiérarchique de la phrase	17
1.9.2	L'analyse en constituant immédiat	19
1.9.3	Le modèle canonique de la phrase	19
1.9.4	Les types de la phrase	20
1.10	Le verbe	21
1.11	bilan	23
Deuxième chapitre		
L'aspect théorique		
2	introduction	24
2.1	Les différents types de construction des verbes	25
2.2	Les catégories morphologiques associées au verbe	27
2.3	La radicalité et la terminaison des verbes	29
2.4	Le classement des verbes selon le fonctionnement de la conjugaison	30
2.5	Le classement des verbes selon la construction	32
2.6	Le classement des verbes selon la tournure	33
2.7	Le verbe faire	34
2.8	Le verbe mettre	37
2.9	Le verbe prendre	40
2.10	Bilan	45
Troisième chapitre		
L'aspect pratique		
3	Le Corpus	46
3.1	Bilan d'analyse de l'application	47
Conclusion générale		55

Bibliographie	56
Table des matières	57

Annexe

Université de Soudan de Sciences et de Technologie
Faculté des études supérieures- Faculté des langues

Test destiné aux étudiants de master sixième promotion en vue de réaliser une recherche sur la structure verbale et valeur sémantique de certains verbes français.

« Faire, mettre, prendre »

Veillez répondre aux questions suivantes !

Q1 : Quelle est la fonction grammaticale des verbes soulignés ?

1- Je **fais** manger les enfants.

A- sujet

B- attribut

C- COD

2- **Mettre** la table n'est pas facile.

A- Complément du nom

B- sujet

C- pronom.

3- Il aime **prendre** son café le soir.

A- CCI

B- COD

C- complément du verbe

4- J'ai appris à **faire** le gâteau.

A- Complément du verbe

B- complément du nom

C- COI

5- Il faut **mettre** en considération le temps.

A-COD

B- CC

C- sujet

Q2 : Quelle est la valeur sémantique des verbes soulignés :

5. Cette histoire **met** du temps.

A- Prendre

B- durer

C- participer

6. On **fait** ce qu'on peut.

A- Vouloir

B- pouvoir

C- retourner

7. Il ne faut pas **prendre** le risque.

A- Perdre

B- gaspiller

C- être attentif

8. **Faites** attention!

A- Commencer

B- menacer

C- agir avec prudence

Q3 : Quel sens peut donner les locutions verbales soulignés!

1- Les revenus du groupe en ont **pris un coup**.

A- Souffrir

B- agir

C- mettre

2- **Mettre** tout **en œuvre** pour réussir.

A- Transformer

B- refuser

C- finir

3- nous aurons une réunion pour **faire le point** des activités de la semaine.

- A- Le résultat B- la manière C- mélanger
- 4- Je voudrais, d'abord, **mettre l'accent sur** l'importance de ce sujet.
B- Concentrer B- structurer C-participer
- 5- **Fais attention** à ce que tu dis!
A- Agir avec agression B- prêter attention C- soigner
- 6- je vous **prends à partie.**
A- attaquer en justice B- faire C-gagner

Bonne chance !